

## Section 3 : Le journal, Le grand livre, La balance

L'organisation comptable varie d'une entreprise à l'autre.

Cependant les principes de bases, les procédures, et les documents comptables sont communs à toutes les entreprises.

Le plan comptable définit la comptabilité comme un système d'organisation de l'information financière permettant de :

- saisir, enregistrer les données chiffrées en valeurs monétaires.
- Fournir, après traitement approprié, un ensemble d'informations conformes aux besoins des divers partenaires de l'entreprise.

Le droit comptable impose aux entreprises la tenue de livres :

- le journal
- le grand livre des comptes
- le livre d'inventaire

La balance des comptes est un document facultatif, elle permet d'effectuer un contrôle des enregistrements. (Doc 8 présentation balance).

Le plan comptable énonce des principes généraux que doit respecter toutes comptabilités afin de donner une image fidèle de la situation de l'entreprise et de des opérations :

- Respect de la règle de prudence
- Conformité aux règles et procédures en vigueur
- Obligation de sincérité dans l'application de ces règles et procédures.

### I) La codification de l'information

Le PCG (plan comptable général) établit trois niveaux de tenue de comptabilité, chacun d'eux est destinée à permettre de remplir les obligations imposées à des entreprises de taille différente :

- Le système abrégé destiné aux petites entreprises (noir et en gras)
- Le système développé destiné aux grandes entreprises (noir et blanc)
- Le système de base destinée aux autres entreprises (imprimé en noir)

Le PCG comporte une liste des comptes avec des intitulés et des numéros précis. Les comptes du plan comptable sont répartis en 7 groupes numérotés de 1 à 7 appelés classe des comptes.

Classement par classes des comptes du PCG ( Doc 2)

Les comptes portent des numéros codifiés selon un système décimal (Doc 3).

Les numéros comportent deux chiffres au moins :

- Le premier chiffre représente la classe
- Le deuxième chiffre représente une division de la classe
- Le troisième chiffre peut préciser une subdivision du compte à 2 chiffres.

Exemple : compte 607 – Achats de marchandises

Le 1<sup>er</sup> chiffre correspond à la classe du compte

Le 2<sup>e</sup> chiffre correspond au type de compte

Le 3<sup>e</sup> chiffre permet d'identifier la nature précise du compte

Classe 6 : comptes charges ; 60 : comptes achats ; 607 : Achats de marchandises

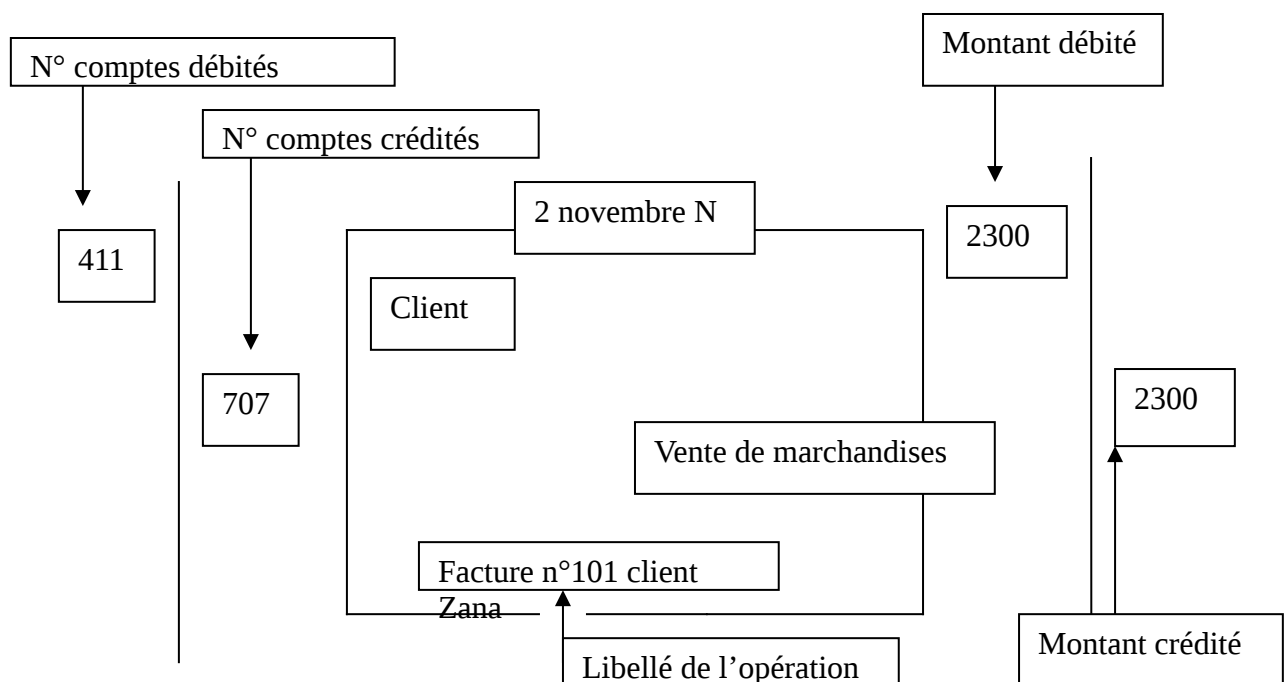
Les comptes du bilan (doc 4)

Les comptes du compte de résultat (doc 5)

## II) Le journal

Le journal est un livre comptable sur lequel les opérations sont enregistrées chronologiquement les unes à la suite des autres. Chaque opération donne lieu à un article du journal.

Ex : La société Laporte expédie à son client Zana, le 2 novembre N, la facture n° 101 qui correspond à une vente de marchandises de 2300 €, le règlement aura lieu ultérieurement.



Ex : présentation :

Journal de l'entreprise Laffont (doc 6)

Le journal unique est souvent divisé en plusieurs journaux auxiliaires. Chaque journal auxiliaire est spécialisé dans l'enregistrement d'une catégorie d'opération.

La gestion comptable est aujourd'hui largement informative. Le journal conserve cependant son rôle d'enregistrement chronologique.

Soit le journal fournisseur :

Le commerçant fournisseur consacre une partie de son épargne à une entreprise qu'il a créé et réalise les opérations chronologiques suivantes :

2 janvier, création de l'entreprise par versement a la banque : 5000 €

5 janvier, retrait d'espèces à la banque pour alimenter la caisse : 300 €

5 janvier, achat de marchandises à crédit : 1000 €

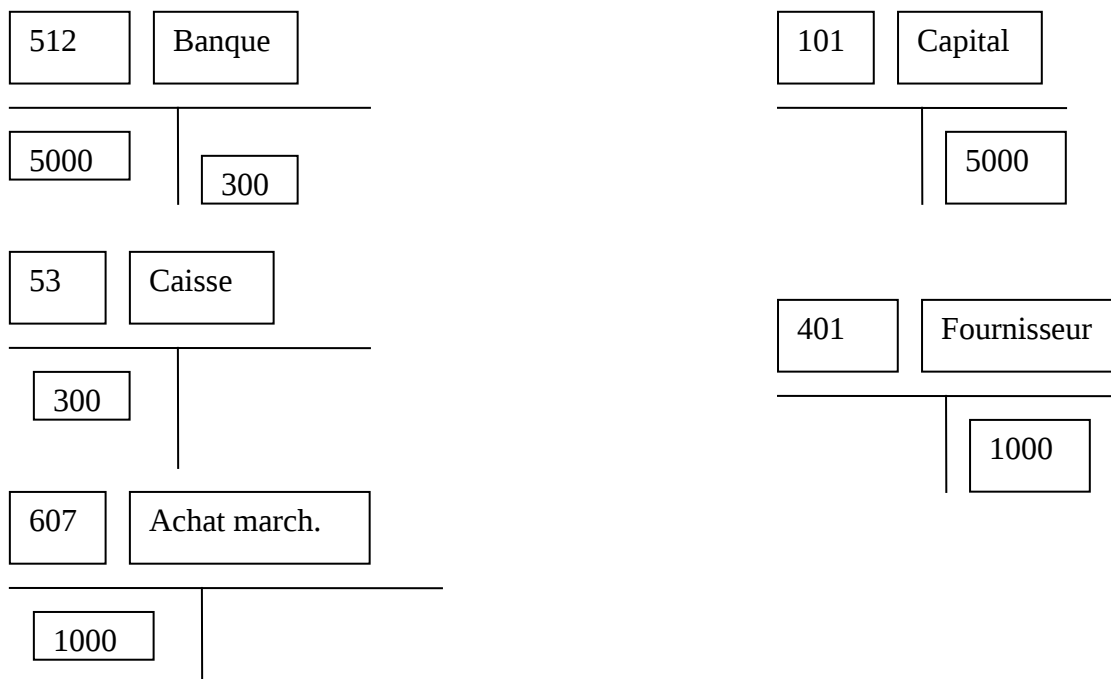
		02/01/N		
512		Bank	5000	
	101	Capital apporteur créateur		5000
		05/01/N		
53		Caiss e	300	
	512	Banque		300
		Chèque n°.. Pièce de caisse		
		05/01/N		
607		Achats marchandises	1000	
	401	Fournisseurs		1000
		Facture n°.. Fournisseur		

### III) Le grand livre

Le grand livre regroupe tous les comptes de l'entreprise (les comptes schématiques).  
Le rôle du compte est de regrouper les flux de même nature (doc 7).

Lorsqu'une opération a été enregistrée au journal, elle est reportée dans les comptes du grand livre.

Soit le grand livre fournisseur :



Le grand livre peut être détaillé lui aussi en :

- grand livre auxiliaire des comptes clients
- grand livre auxiliaire des comptes fournisseurs

Dans la gestion comptable informatisée, le report dans les comptes, des mouvements comptables saisis au journal est automatique.

## IV) La Balance

### 1) Présentation doc 8

La balance est le prolongement du grand livre. Elle assure la présentation ordonnée, en fonction de la numérotation du plan comptable de tous les comptes qui figurent au grand livre de l'entreprise.

Pour chaque compte, on indique :

- le total des débits
- le total des crédits
- le solde débiteur ou créditeur

## V) Les réductions

Rabais : réduction habituellement pratiqué sur le prix de vente préalablement convenue pour tenir compte d'un défaut de qualité ou de conformité des objets vendus.

Ex : pour irrégularité du coloris d'un tissu.

Remise : ce sont des réductions pratiquées habituellement sur le prix courant (hors taxe) pour tenir compte de l'importance de la vente ou de la profession de client.

Ex : remise de 5 % pour toute commande supérieure à 1000 €

Ristourne : réduction calculée sur l'ensemble des opérations faites avec un même client pendant une période déterminée

Ex : ristourne de 3% sur le CA de l'année réalisée avec le même client si CA supérieur à 3000 € HT

On appelle le montant net commercial, le montant du HT par le client, après rabais, remise, et ristourne.

Exemple Facture SRT (p2) : 13 août, Sté SRT adresse à ses clients G2O. C'est un revendeur de matériel de montagne, une facture pour livraison d'un montant brut de 1015 avec une remise de 15% et escompte de 2% pour un paiement comptant.

### 1) réduction de caractère financier

#### Escompte

On appelle net financier le montant dû après avoir soustrait l'escompte.

Escompte est calculé sur le montant net commercial, ou, si pas de réduction commerciale, sur le montant brut.

Escompte : réduction accordée au client pour des circonstances liées au paiement de la facture, soit pour un règlement comptant, soit pour un règlement avant le terme normal d'exigibilité de la facture.

Pour le fournisseur : 2 avantages

- bénéficie de la liquidité
- crédit raccourci : soit certitude d'être payé.

Exemple : facture SRT (cf. document).

2) Les réductions se calculent en cascade :

Ex : facture Laéra (cf doc)

19 août, société laéra adresse à son client Rivage la facture suivante :

- montant brut : 260 €
- 1<sup>er</sup> remise : 10%, client grossiste
- 2eme remise : 5% montant brut supérieur à 200 €
- Les réductions se calculent successivement. Ces deux remises de 5 et 10% est différent de 15%